

**A- IDENTITÉ**

**REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ENFANT OU FAMILLE D'ACCUEIL**

Nom   
Prénom   
N° tél.   
N° mobile\*   
E-mail\*

\* Indispensables pour vous adresser des messages relatifs à des changements sur les lignes et en cas d'intempéries.

Enfant en Garde alternée oui  non

Adresse du  
Représentant légal  
Ou Famille Accueil

Nom et prénom  
de l'élève

Date de naissance de l'élève

Enfant pris en charge par la ASE  
(Placé en famille d'accueil)

RPI (regroupement  
pédagogique intercommunal)

Apprentissage

**B- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SCOLARITÉ 2023 / 2024**

ÉTABLISSEMENT

COMMUNE

CLASSE

**C- MOYENS DE TRANSPORTS UTILISÉS**

**1<sup>er</sup> Transport**

À COMPTER DU

POINT DE MONTÉE

**2<sup>ème</sup> transport (garde alternée)**

POINT DE MONTÉE

**D- AUTORISATION**

J'autorise La Roche-sur-Yon Agglomération à utiliser et à diffuser à titre gratuit des photos et des vidéos représentant mon enfant ainsi qu'à les exploiter, en partie ou en totalité, pour les usages suivants : magazine d'information aux habitants, site internet et réseaux sociaux de l'Agglomération et de la Ville de La Roche-sur-Yon, documents de communication interne (rapport d'activité, diaporama...) et externe (brochures, dépliants...), réunion générale de l'Agglomération, prêt de ces photos et vidéos aux partenaires et communes membres de La Roche-sur-Yon Agglomération pour leurs publications en lien avec les compétences intercommunales. Cette autorisation est valable pour une durée de 5 ans. Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation des photographies et des vidéos ne devront porter ni atteinte à la réputation de mon enfant ni à sa vie privée.

OUI  NON

CET IMPRIMÉ EST À RETOURNER **AU PLUS TARD LE 24 JUILLET 2023** par courrier ou en le déposant à :

Direction des Transports et Déplacements Durables  
Service Transport scolaire  
70 rue Chanzy – Espace Prévert (2<sup>ème</sup> étage)  
85021 La Roche sur Yon Cedex

Pour nous contacter :  
02 72 78 10 88  
transportscolaire@larochesuryon.fr

DATE et SIGNATURE

## I - CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

- 1- Complétez le formulaire, datez et signez en bas de l'imprimé (OBLIGATOIRE).
- 2- Les numéros de téléphone et l'adresse e-mail sont indispensables pour vous adresser des messages relatifs à des changements sur les lignes et en cas d'intempéries.

## II - RETOUR DE L'IMPRIMÉ

**Au plus tard le 24 juillet 2023 :**

**par courrier ou en le déposant**, à l'adresse suivante :

**LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION**  
Service Transport scolaire

70 rue Chanzy - Espace Prévert (2<sup>ème</sup> étage) - BP 829  
85021 La Roche-sur-Yon Cedex

Attention ! Au delà **du 24 juillet**, une pénalité de **15 €** sera appliquée.

## III - TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT DU TRANSPORT

### TARIFS

Enseignement : maternelle, primaire, secondaire et supérieur	110 € / an
Apprentissage	33 € / an
3 <sup>e</sup> enfant scolarisé et transporté par l'Agglomération	Gratuit
RPI (Regroupement pédagogique intercommunal)	Gratuit

### FACTURATIONS

Périodes	Dates de facturations	Tarifs pour les élèves en enseignement maternelle, primaire, secondaire et supérieur	Tarifs pour les élèves en apprentissage
1 <sup>er</sup> trimestre	Fin septembre	44 €	33 €
2 <sup>e</sup> trimestre	Mi-janvier	33 €	
3 <sup>e</sup> trimestre	Mi-avril	33 €	

Les familles reçoivent chaque trimestre une facture.  
Le recouvrement est réalisé par la Trésorerie Principale, la Communauté d'Agglomération ne prend pas les paiements des familles.

### MODALITÉS DE PAIEMENT

- Prélèvement automatique : autorisation de prélèvement (mandat SEPA) à remplir et à renvoyer accompagnée d'un Relevé d'identité bancaire (RIB).
- Chèque ou espèces directement auprès de la Trésorerie principale, rue Gaston-Ramon à La Roche-sur-Yon.

## IV - CARTE DE TRANSPORT

Elle est adressée aux familles lorsque l'inscription est validée, à partir de mi-août. Elle est **annuelle**, permet l'accès au car toute l'année et doit être montrée au conducteur à chaque montée dans le car.

En cas de perte, une demande écrite doit être effectuée pour sa réédition auprès du service Transport Scolaire. **Facturation pour la réédition : 10 €.**

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à La Roche-sur-Yon Agglomération - Direction Transports et déplacements durables - Service Transport scolaire 70 rue Chanzy - Espace Prévert - BP 829 - 85021 La Roche-sur-Yon Cedex.